

Objectif :

Exécuter le montage et le démontage d'échafaudages sur pieds et des tours d'étaie dans le respect des règles de sécurité et de prévention, tout en respectant la réglementation en vigueur (décret du 1er septembre 2004).

Pré-requis :

- Compagnon expérimenté

Durée : 14 h sur 2 jours

Public :

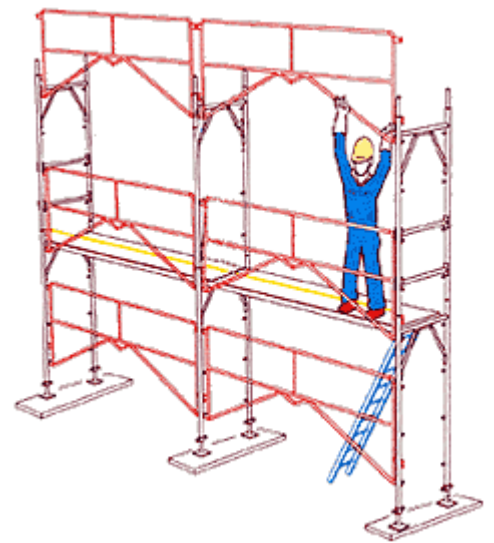
- Tout monteur d'échafaudages

Pédagogie :

- Exposés
- Démonstrations
- Travaux pratiques appliqués à la profession

Intervenants :

- Formateurs issus du milieu professionnel



Programme :

- Etudier les principales causes de chute en hauteur.
- Définir les responsabilités.
- Savoir interpréter les notices du monteur.
- Appliquer les mesures de sécurité nécessaires.
- Identifier et visualiser l'ancrage, l'amarrage et le bâchage.
- Faire le montage et savoir mettre le harnais de sécurité.
- Déterminer les dangers et les interdits.